



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les contrôles 2014 du programme « Sécurité et qualité de l'alimentation » en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au titre de la « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation », les agents du MAAF en région PACA contribuent à garantir la santé des consommateurs, des animaux, des végétaux et de l'environnement, en s'assurant des conditions sanitaires de production, de mise en marché et d'introduction sur le territoire des animaux, des végétaux et de leurs produits.

Nos moyens (chiffres 2014)

Le MAAF (DGAL) affecte **170 agents** en PACA répartis entre les **DD(CS)PP** et la **DRAAF** pour la réalisation de missions d'inspection, de missions dites de service public (inspection permanente en abattoir, inspection aux frontières, instruction et délivrance d'autorisations ou certifications, ...) et de missions plus transversales (épidémiologie des maladies animales et végétales).

Le budget d'environ **3 millions d'euros** (crédits d'intervention) est essentiellement consacré aux **luttons contre les maladies animales et végétales et aux Plans de Surveillance et de Contrôle des denrées.**

Nos partenaires

Les services s'appuient pour démultiplier leurs actions sur un réseau constitué d'organismes **délégués** (FRGDS, FREDON, FAM, GNIS-SOC) et de **1737 vétérinaires sanitaires** impliqués dans le suivi des élevages.



✓ Protection des végétaux



Oliviers de Provence (source MAAF)

Protéger nos cultures contre les dangers sanitaires majeurs et contrôler la distribution, l'application et l'utilisation des intrants (dont les produits phytosanitaires) dans le triple objectif d'assurer la **protection des opérateurs, la protection de l'environnement et de la santé du consommateur** sont les missions principales :

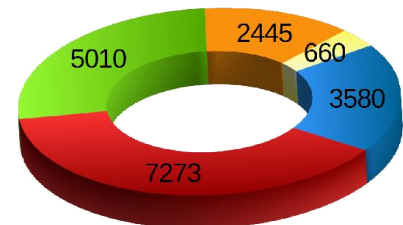
- **485** contrôles chez les pépiniéristes et revendeurs
- **237** contrôles Intrants dont **129 suites administratives et 11 procédures pénales.**

l'importation une des clés de voûte de notre système sanitaire.



Port de Marseille-Fos (source Marseille-Port)

Contrôles sur échanges internationaux



- Import Végétal
- Export Végétal
- Export Denrées animales
- Export Animaux vivants
- Import Animaux produits d'origine animale et aliments pour animaux

Les contrôles : Chiffres clés 2014

✓ Échanges internationaux

L'accroissement des échanges mondiaux et son corollaire qui est le risque de voir émerger de nouveaux pathogènes, font des contrôles à

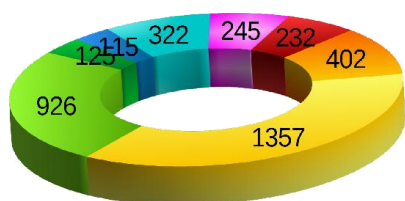


✓ Sécurité sanitaire des aliments

Les **DD(CS)PP** ont en charge le contrôle de l'application de la réglementation relative à la sécurité sanitaire des aliments, principalement des denrées animales ou d'origine animale, à tous les stades de leur production, transformation et distribution, pour le compte de la DGAL.

Un total de **4414 interventions** en 2014.

Répartition domaines d'intervention en Sécurité alimentaire



- Elaborations agréées
- Filière pêche
- Elaboration entreposage
- Restauration collective
- Restauration commerciale
- Métiers de bouche
- GMS
- Autres



Contrôle sanitaire des aliments (source MAAF)

Ces contrôles ont donné lieu à **1592 suites administratives** (dont 40 fermetures administratives) et **157 procédures pénales**.

Les **DD(CS)PP** conduisent également des interventions spécifiquement en restauration commerciale, distribution et métier de bouche, pour le compte de la **DGCCRF**.

✓ Santé et protection animales

Les **DD(CS)PP** ont également en charge le contrôle de l'application de la réglementation relative à la santé et à la protection des animaux d'élevage ou domestiques. Cette réglementation couvre aussi la pharmacie vétérinaire, l'alimentation animale, l'identification et le mouvement des animaux.



Alimentation animale (source MAAF)

Un total de **1072 interventions** en 2014 :

- **747** dans le cadre de la protection des animaux de rente ou de compagnie
- **218** dans le cadre de la santé animales

Ces contrôles ont donné lieu à **157 suites administratives** et **38 procédures pénales**.



Chevaux camarguais (source Tous pour Vauvert) Production apicole (source MAAF)

Notre méthode de travail

Des services d'inspection de qualité

Les services de contrôle de la **DGAL** suivent une démarche qualité selon la norme CE ISO 9001, en réponse au Règlement européen 882/2004 relatif aux contrôles sanitaires. Cette démarche permet de garantir que les décisions ou les mesures de gestion de crise sont prises sur la base de contrôles réalisés par des inspecteurs dont la compétence est reconnue et entretenue, s'appuyant sur des méthodes harmonisées et fiables.

Glossaire

DD(CS)PP : Direction Départementale (de la Cohésion Sociale et) de la Protection des Populations, direction départementale interministérielle regroupant notamment des agents DGAL et DGCCRF.

DGAL : Direction Générale de l'Alimentation

DGCCRF : Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

FAM : France Agrimer

GDON : Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (via la FREDON)

GDS : Groupement de Défense Sanitaire

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

GNIS : Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants

MAAF : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

Sources des données : SIGAL